

# 2004-05

académie  
de Besançon



Éducation  
nationale  
enseignement  
supérieur  
recherche



## PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION

# Déclinaison 1er degré Haute-Saône

Bureau de la formation continue  
5, place Beauchamp  
70 013 Vesoul Cedex

Tél : 03 84 78 63 25

# Plan académique de formation des personnels de l'éducation nationale

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré *Académie de Besançon*  
2004/2005

Divers modes de communication sont encore adoptés cette année pour informer les écoles du département du plan académique de formation continue 2004 / 2005.

Toutes les écoles recevront (via le BD de juin 2004) un condensé du contenu du plan de formation, volet départemental 70 : Note / Quoi de neuf ? / Présentation des dispositifs selon différents critères de classement / Liste des conférences / Calendriers / Modalités d'inscription.

## Parution papier :

Plus de PAF papier *-version totale-* en 2004-2005. Seul, un PAF papier *-version allégée-* sera envoyé aux écoles encore cette année, via le bulletin départemental. Un envoi par courrier électronique se fera dans [la semaine du 24 au 29 mai 2004](#).

L'édition papier sera **définitivement** supprimée en 2005-2006.

## Sur Internet :

[A partir du 1<sup>er</sup> juin 2004](#) adresse : <http://www.ac-besancon.fr/paf>

- politique de formation de l'académie ;
- contenu des plans des 4 départements de l'académie de Besançon ;
- recherche et consultation par mots-clés - renvoi automatique aux dispositifs ;
- impression possible des dispositifs ;
- mise à jour régulière.

## Sur CD-ROM :

Dans les écoles, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2004 :

- version du PAF des personnels (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré) de l'éducation de l'académie de Besançon ;
- politique de formation de l'académie ;
- contenu des plans des 4 départements de l'académie de Besançon ;
- recherche et consultation par mots-clés.

## Campagne d'inscription

\* du [mercredi 08 septembre 2004](#) inclus au [mardi 21 septembre 2004](#) inclus ;

\* suivre les instructions qui paraîtront aux bulletins départementaux de juin et de septembre 2004.

# PLAN DE FORMATION ACADEMIQUE

des personnels de l'éducation (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>ème</sup> degré) / 2004/2005

déclinaison : 1<sup>er</sup> degré – 70 Haute-Saône

- p. 2                    **1. Note départementale**
- p. 3                    **2. Informations sur le plan de formation 2004-2005 (Quoi de neuf ?)**
- p. 4                    **3. Contenu du plan de formation**
- p. 5 à p. 7                    **Cohérence académique**
- 3.1. Table des dispositifs classés selon les priorités  
(classement des dispositifs selon les 5 priorités énoncées dans le cahier des charges académique de la formation continue)**
- p. 8                    - a) Prévention de l'illettrisme et maîtrise de la langue (et des langages)
- p. 9 à p. 10                - b) Evolution des personnels dans leurs fonctions, missions et perspectives de carrière
- p. 11                    - c) Adaptation et Intégration Scolaires
- p. 12                    - d) Education à l'Environnement vers un Développement Durable (E.E.D.D.)
- p. 13                    - e) Accompagnement des enseignants dans l'appropriation des programmes (langues vivantes, préparation au B2i, éducation à la santé ,...)
- p. 14 à p. 16                **3.2. Table des dispositifs classés selon les disciplines**
- p. 17 à p. 19                **3.3. Table des dispositifs classés selon les catégories**
- p. 20 à p. 21                **3.4. Liste des conférences académiques, départementales**
- p. 22                    **3.5. Calendriers des dispositifs**
- p. 23 à p. 27                **3.5.1. Calendriers des dispositifs de circonscriptions  
(Gray, Lure, Luxeuil, Vesoul Nord, Vesoul Sud)**
- p. 28                    **3.5.2. Calendrier des dispositifs départementaux  
(dont les stages à remplacement PE2)**
- p. 29                    **3.5.3. Calendrier de tous les dispositifs AIS**
- p. 30                    **3.5.4. Calendrier de tous les dispositifs L. vivantes**
- p. 31                    **3.5.5. Calendrier des autres dispositifs académiques**
- p. 32                    **3.5.6. Calendrier vierge (pense-bête)**
- p. 33 à p. 36                **4. Liste des dispositifs triés par mois**
- p. 37                    **5. Liste des sigles utilisés**
- p. 38                    **6. Liste des mots-clés utilisables pour la recherche des dispositifs**
- p. 39 à p. 44                **7. Modalités d'inscription**
- p. 45                    **8. Contenu exhaustif des dispositifs**

# 1. NOTE DEPARTEMENTALE

A l'heure actuelle, la formation continue est l'un des aspects les plus importants de la politique éducative ; le concept de formation tout au long de sa vie est unanimement reconnu et partagé de tous. Elle doit tenir compte de l'évolution, de la transformation en cours du métier d'enseignant et intégrer de nouvelles données :

- modification du concours de recrutement des professeurs des écoles ;
- recrutement encore massif des professeurs d'écoles les 3 années à venir (changement de la moitié du corps professoral de 2002 à 2007) ;
- hétérogénéité des profils d'enseignants venant d'horizons très divers ;
- évolution rapide des savoirs (en particulier les TICE) ;
- nécessité de maintenir sur une longue durée les compétences linguistiques des professeurs des écoles, au vu des nouveaux programmes ;
- nécessité de mettre en place dès 2004/2005 des dispositifs à l'intention des enseignants dans les domaines de la santé et de l'environnement, visant, dans le cadre d'une politique préventive, à développer chez les élèves des comportements de futurs citoyens responsables (cf. : circulaire de rentrée n.2004-015 du 27-1-2004).

Cette formation se doit également d'intégrer des actions destinées à assurer la continuité des apprentissages entre l'école maternelle, l'école primaire, le collège (et au-delà, le lycée). Pour cela, les plans départementaux du premier et du deuxième degré de l'académie de Besançon ont veillé à assurer cette continuité en renforçant leur cohérence et en respectant le cahier des charges national et académique défini pour l'année scolaire 2004/2005.

Cette politique clairement affichée a induit déjà en 2003/2004 des modifications dans la conception et la réalisation du plan académique de formation pour l'année 2003/2004 :

- \* PAF regroupant 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré (personnels ATOS y compris) ;
- \* version PAF sur CD-ROM, accompagnée d'un livret / version PAF sur Internet / version PAF papier pour les écoles non dotées totalement en matériel informatique ;
- \* classement des dispositifs selon les priorités énoncées dans le cahier des charges national et académique.

Ces modifications, s'inscrivant dans une logique d'évolution et de changement à long terme sont reconduites en 2004/2005 :

- \* les dispositifs, cette fois, sont classés selon les cinq priorités 2004-2005 ;
- \* **la version papier sera supprimée définitivement en 2005-2006**, laissant place à une version uniquement numérisée (Internet) : 2004/2005 sera une année transitoire entre ces 2 modes de communication, où une version papier (allégée) sera encore publiée pour notre département.

**2004/2005** se caractérisera également par la **redéfinition d'un nouveau cahier des charges académique triennal (2005-2008) de la formation continue** : les nouvelles priorités résulteront du dépouillement des enquêtes faites à différentes instances.

La **mise en place progressive de la L.O.L.F.** en 2004 (Loi Organique du 1<sup>er</sup> Août 2001 relative aux Lois de Finances) impliquera de poursuivre l'apprentissage de la culture de gestion de la formation continue : budgétisation précise, transparence des comptes, évaluations critériées des actions de formations,...

## 2. INFORMATIONS sur le plan de formation académique

Quoi de neuf ?

### 1. Présentation générale

L'intitulé du plan de formation, nouveau pour la deuxième année consécutive, s'adresse à un public beaucoup plus large, affichant une politique globale de l'Académie.

*"Plan académique de formation des personnels du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré de l'éducation"*

### 2. Organisation générale

Pour améliorer la lisibilité du plan et respecter clairement une cohérence académique, l'offre de formation est à nouveau organisée pour chacun des 4 départements selon les 5 priorités de formation fixées aux plans national et académique.

De ce fait, les propositions ne sont pas classées par type de dispositifs (académiques, départementaux, écoles / réseaux / circonscriptions, à remplacement PE2) mais selon les priorités. Il restera néanmoins possible de les repérer selon ces entrées en se référant à la table "classement par catégories" ci-jointe.

### 3. Quelques précisions de terminologie

Un "stage" s'intitule désormais "*dispositif*" car pouvant être composé de "*modules*" répartis dans l'année, voire sur plusieurs années scolaires. Ces modules peuvent être de 3 types :

- *obligatoires* : modules qui sont attachés nécessairement au dispositif. Le fait de s'inscrire au dispositif entraîne l'inscription automatique à ce type de module.
- *facultatifs* : modules dont l'inscription est laissée au choix du candidat. Lors de la candidature, il est nécessaire de faire la démarche de s'inscrire à ce type de module si on souhaite le suivre.
- *négociés* : modules qui existent dans certains dispositifs à public désigné par l'administration. L'attribution de tel module négocié à tel candidat est décidée par l'administration.

### 4. La rubrique « inscription »

Elle indique :

- s'il est nécessaire de faire acte de candidature,
- l'identifiant du dispositif, nécessaire pour procéder à l'inscription (04D070... ou 04A003...).

**Cas particulier** : Les dispositifs dont le remplacement est assuré principalement par les professeurs des écoles stagiaires (PE2) peuvent avoir **2 identifiants** pour permettre à un certain public (titulaires remplaçants, maîtres de l'AIS, compléments de services sur différents postes) d'accéder à ce type de dispositif en leur réservant quelques places. Ils se repèrent par le codage suivant : **i(au)**

**i** : à candidature individuelle

**(au)** : autre public

**ATTENTION** : *bien sélectionner l'identifiant selon son poste d'affectation ...*

### 5. Code du dispositif

Ce code permet d'identifier la catégorie dans laquelle se situe le dispositif, indépendamment de la priorité à laquelle il se rattache :

**a** : AIS

**d** : public désigné

**f** : formation de formateurs

**i** : formation à candidature individuelle

**\*** : dispositifs à remplacement PE2

**conf** : conférence

**e** : dispositif équipe ou école (de circonscription)

**h** : formation hors temps scolaire

**p** : préparation de concours ou d'examens

**s** : personnes recrutées sous contrat (CDD)

### 6. Organisation des dispositifs à remplacement par professeurs des écoles stagiaires (PE2)

Ces dispositifs (repérés par une étoile \*) sont d'une durée de trois semaines et comportent, pour la deuxième année consécutive, des modalités de mise en œuvre particulières : 1 semaine en auto-formation. En 2004/2005, ces dispositifs pourront accueillir des professeurs de collège intéressés par la problématique traitée au sein du dispositif, les 2 premiers jours (lundi et mardi de la semaine 1).

### 7. Formation à destination des PE2 sortant de l'IUFM (en juin 2004) appelés T1 (entrée dans le métier 1<sup>ère</sup> année)

**Titulaires 1<sup>ère</sup> année (T1)** : Ces personnels suivent une formation longue de 3 semaines (dont 2 jours en auto-formation), ciblée selon le cycle (cycle 1, cycle 2, cycle 3) et le lieu d'affectation (AIS/autres postes). En conséquence, ils ne peuvent pas concourir aux autres dispositifs de formation.

**Titulaires 2<sup>ème</sup> année (T2)** : Ces personnels bénéficient, pour la première fois, d'une formation spécifique de 2 jours. Les T2, nommés quant à eux en AIS, se verront octroyer 4 jours de formation supplémentaires. L'ensemble des T2 peut également concourir à tous les autres dispositifs de formation à candidature individuelle, dans la limite des règles d'attribution.

## 3. CONTENU DU PLAN DE FORMATION

### Cohérence académique

#### **3.1. Table des dispositifs classés selon les priorités (classement des dispositifs selon les 5 priorités énoncées dans le cahier des charges académique de la formation continue)**

- a) Prévention de l'illettrisme et maîtrise de la langue (et des langages)
- b) Evolution des personnels dans leurs fonctions, missions et perspectives de carrière
- c) Adaptation et Intégration Scolaires
- d) Education à l'Environnement vers un Développement Durable (E.E.D.D.)
- e) Accompagnement des enseignants dans l'appropriation des programmes (langues vivantes, préparation au B2i, éducation à la santé ,...)

#### **3.2. Table des dispositifs classés selon les disciplines**

#### **3.3. Table des dispositifs classés selon les catégories**

#### **3.4. Liste des conférences académiques, départementales**

#### **3.5. Calendriers des dispositifs**

##### **3.5.1. Calendriers des dispositifs de circonscriptions (Gray, Lure, Luxeuil, Vesoul Nord, Vesoul Sud)**

##### **3.5.2. Calendrier des dispositifs départementaux (dont les stages à remplacement PE2)**

##### **3.5.3. Calendrier de tous les dispositifs AIS**

##### **3.5.4. Calendrier de tous les dispositifs L. vivantes**

##### **3.5.5. Calendrier des autres dispositifs académiques**

##### **3.5.6. Calendrier vierge (pense-bête)**

**NB** : Les calendriers des dispositifs "hors temps scolaire" ne peuvent être édités à ce jour car les dates de certains modules sont "à définir au cours de l'année 2004-2005". Pour les mêmes raisons, le calendrier des dispositifs académiques est incomplet.

## Cohérence académique

La formation continue offerte aux personnels enseignants du premier degré répond au cahier des charges académique. L'ensemble des dispositifs à candidature individuelle, l'accompagnement de l'entrée dans le métier, de la dynamique des projets d'école ou de circonscription ainsi que la valorisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés donnent lieu à quatre déclinaisons départementales du plan académique de formation, structurées, dans une perspective de cohérence, selon les priorités fixées au plan national et académique.

Des actions concernant des publics spécifiques sont proposées dans une dimension académique car elles permettent des regroupements de personnel à effectif réduit, d'autres, parce qu'elles s'adressent à l'ensemble des enseignants sont déclinées au niveau des bassins ou départements. D'autres encore, destinées à assurer une culture commune, propice à installer continuité et cohérence entre toutes les catégories de personnel premier et second degré, auront lieu nécessairement à Besançon telles que les conférences. Les descriptifs et modalités d'inscription à l'ensemble de ces dispositifs figurent dans les plans de formation premier degré des quatre départements.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse académique qui a présidé aux choix des actions et à leur organisation.

### ➤ Maîtrise de la langue et prévention de l'illettrisme

Dans chaque département, des dispositifs sont proposés en direction de tous les cycles d'enseignement. Des groupes de réflexion réunissant des formateurs et des personnes-ressources ont pour mission la création d'outils d'accompagnement des enseignants dans leur pratique de classe. Une attention particulière est portée à l'amélioration des pratiques de lecture aux CP et CE1.

### ➤ Évolution des personnels dans leurs fonctions, missions et perspectives de carrière

*Ces dispositifs sont conçus au plan académique et déclinés dans chaque département :*

- ◆ Accompagnement de l'entrée dans le métier des professeurs des écoles néo-titulaires (T1, T2 et liste complémentaire).  
Pour la troisième année consécutive, les néo-titulaires (T1 - LC) bénéficient des compléments de formation initiale dispensés à l'IUFM et d'un accompagnement organisé et structuré à l'initiative des équipes de circonscription. Des séances d'analyse de pratique intégrées à ces dispositifs contribuent à la construction de la professionnalisation. Quant aux T2, ils peuvent concourir à l'ensemble des dispositifs édités au PAF.
- ◆ Directeurs, AIS, personnels « faisant fonction ».  
Ces dispositifs sont proposés aux personnels, titulaires ou non, amenés à exercer pour la première fois de nouvelles fonctions ou missions.
- ◆ Préparation CAFIPEMF, concours interne PE.  
Les changements dans le monde de l'école entraînent une nécessité d'adaptation professionnelle et pour certains enseignants, une volonté de progression personnelle. Ces dispositifs les aident à préparer les concours ou examens.
- ◆ Formation de formateurs et « personnes ressources ».  
Un déficit dans le vivier des formateurs et des « personnes ressources » a motivé une réflexion particulière et entraîné une planification de différents dispositifs élaborés conjointement par l'IUFM et les inspections académiques. Ceux-ci constituent un des leviers stratégiques pour accompagner le pilotage de la politique éducative et relayent les apports du PNP(plan national de pilotage).
- ◆ Auxiliaires de vie scolaire, assistants contractuels et intervenants extérieurs de langues vivantes.  
La formation de ces personnels recrutés sous contrat à durée déterminée doit permettre de développer les compétences pédagogiques nécessaires à l'exercice de leur fonction auprès des élèves.

### ➤ Adaptation et Intégration scolaires

La mise en œuvre de la formation rénovée des personnels AIS : CAPA-SH (ex CAPSAIS) a fait l'objet de nombreuses concertations entre l'IUFM et les IA . Cette réflexion commune a influencé la conception des actions figurant au PAF en faveur de l'adaptation et de l'intégration scolaires. L'accent est porté sur le nouveau positionnement des personnels de RASED au sein des équipes et sur l'accompagnement systématique des enseignants et des auxiliaires de vie scolaire (AVSI) qui intègrent des élèves à besoin éducatif particulier.

### ➤ Éducation à l'environnement durable

Le développement durable peut se définir comme réponse « aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ». En conséquence, le futur citoyen doit avoir conscience, dès le plus jeune âge, du développement durable. Après une phase d'expérimentation, l'académie de Besançon s'engage dans la phase de généralisation. Ces dispositifs de formation, proposés dans chaque département, visent à ancrer cette préoccupation dans une dynamique transversale conforme aux programmes sans, pour autant, créer une discipline nouvelle.

### ➤ Accompagnement des enseignants dans l'appropriation des programmes

Conformément à la circulaire de rentrée 2004, l'appropriation des nouveaux programmes demeure une priorité ; elle constitue le noyau de tous les dispositifs de formation et fait l'objet d'animations pédagogiques de circonscription dans toute l'académie.

#### ◆ Langues vivantes

Adaptées aux besoins géographiques et au niveau des stagiaires, ces formations pourront permettre à 100 professeurs des écoles ou instituteurs d'optimiser leurs compétences linguistiques et pédagogiques . Un partenariat CLA, IUFM, DARIC conseillers pédagogiques « langues vivantes » propose 4 types de dispositifs :

- Réactivation linguistique en vue de la préparation à l'habilitation, sous forme de stages encadrés par le CLA ;
- Réactivation linguistique, conception pédagogique et mise en place d'un réseau d'échanges grâce à l'outil formation à distance ;
- La possibilité pour des enseignants de s'inscrire à un dispositif conçu dans le cadre du programme COMENIUS « Ouverture européenne et séjour linguistique à l'étranger » ;
- Pour l'enseignement des langues vivantes : élargissement du réseau de formateurs et personnes-ressources s'appuyant sur l'outil formation à distance pour l'échange et la création d'outils de formation.

#### ◆ Préparation au B2i

Ces dispositifs visent à développer chez les enseignants les compétences à utiliser les TICE comme outils d'apprentissage et non comme objet d'étude. Les dispositifs concernant la maîtrise de l'outil informatique restent principalement proposés hors temps scolaire.

#### ◆ Éducation à la santé

La promotion de la santé et la prévention des conduites à risque font partie intégrante de la formation à des comportements de responsabilité pour soi-même et pour autrui. Ces dispositifs s'inscrivent dans une politique claire de prévention.

Le programme quinquennal de prévention et d'éducation relatif à la santé des élèves, décline les grands axes de la politique de santé dans les écoles et les établissements scolaires. Le plan académique de formation du 1<sup>er</sup> degré, complété par les programmes annuels d'animations pédagogiques de circonscriptions, privilégie les axes suivants :

- le repérage des élèves souffrant de troubles du langage ;
- le développement du programme « apprendre à porter secours à l'école » ;
- la formation des enseignants au diplôme du S.S.T (Secouriste Sauveteur du Travail) ;
- la prévention de l'obésité.



<p style="text-align: center;"><b>Une culture commune propice à la continuité et à la cohérence</b> <b>Premier / second degré</b></p>
---

Continuité école / collège

L'année scolaire 2004/2005 marque la dernière étape de la mise en œuvre des nouveaux programmes qui seront ainsi installés à tous les niveaux de l'école primaire. Chaque département propose des dispositifs visant à renforcer les indispensables relations entre professeurs de l'école primaire et du collège de façon à ce que la continuité soit bien prise en charge à l'entrée en sixième.

Ouverture PAF

La possibilité d'intégration de personnels issus du second degré dans des dispositifs ou modules prévus pour le premier degré est offerte.  
Et réciproquement.

Conférences et colloques des mercredis

Ils sont proposés à l'ensemble des personnels de l'académie sous condition d'inscription préalable et selon des modalités définies dans chaque département.

priorité : 1

## Prévention de l'illettrisme et maîtrise de la langue et des langages

La maîtrise des langages reste l'objectif fondamental de l'école, de la maternelle au collège (et même au-delà) permettant de développer les aptitudes intellectuelles et les talents des élèves.

Elle interpelle les différents acteurs du système éducatif (enseignants, familles, ATSEM,...) et concerne l'ensemble des champs disciplinaires. En cela, surtout dans le domaine de la langue française, elle exige une programmation réfléchie, structurée et cohérente des compétences entre les différents cycles de l'école primaire, entre école et collège (et au-delà) et nécessite un réel travail d'équipe.

Cette cohérence et cette continuité des apprentissages sont des atouts majeurs dans le plan de prévention de lutte contre l'illettrisme.

La composante "polyvalence" des enseignants du 1<sup>er</sup> degré permet de mettre en œuvre les nouveaux programmes par l'élaboration de projets interdisciplinaires, donnant ainsi sens aux apprentissages et les rendant plus efficaces.

C'est dans cette perspective que le nombre de dispositifs proposés visant à la maîtrise des langages est important. Ils sont destinés très largement aux enseignants de l'école maternelle où les premières actions de prévention doivent être mises en place, notamment en ce qui concerne le dépistage des troubles du langage.

## Liste des dispositifs

<u>Identifiant n°</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Durée</u> en jour(s)	<u>Code</u>
04A0030016	L'école dans la société	5,0	conf01
04A0030017	Les jeunes aujourd'hui	1,0	conf02
04D0700001	Prise en charge des enfants non francophones	4,0	e01Lux-
04D0700002	Relation texte images dans les albums	2,0	e02Gray
04D0700005	Prévenir l'échec scolaire en lecture au cycle 2 (Jussey...)	2,0	e04Vnord
04D0700006	Prévenir la difficulté scolaire : utiliser la BCD	1,0	e05Lure
04D0700008	BCD : développer les compétences en lecture	2,0	e07Gray
04D0700009	Vers un apprentissage réussi du français au C. 2 (rural)	2,0	e08Vsud
04D0700010	Maîtrise de la langue et BCD	2,0	e09Lure
04D0700011	Prévenir l'échec scolaire en lecture au cycle 2 (Noidans...)	2,0	e10Vnord
04D0700012	Création et aménagement d'une BCD	2,0	e11Lure
04D0700015	Vers un apprentissage réussi du français au C. 2 (urbain)	2,0	e12Vsud
04D0700021	Liaison écoles / collège de Faucogney	4,0	e13Lux-
04D0700022	Accueil, évaluation et suivi des enfants du voyage	2,0	i06
04D0700024	Liaison écoles / collège de Villersexel	2,0	e14Vsud
04D0700025	Utiliser l'espace BCD/TICE	2,0	e15Lure
04D0700032	Vers une continuité des appr. au coll. de Champagney	2,0	e17Lure
04D0700033	Vers une continuité des appr. au coll. de Gray - Romé	2,0	e18Gray
04D0700036	Prévenir l'échec scolaire par un travail en équipe	12,0	d10 *
04D0700037	Enjeux de lecture et jeux de lecteurs	12,0	i07 *
04D0700038	Enjeux de lecture et jeux de lecteurs	12,0	i07(au)
04D0700042	Articulation littérature et O.R.L.	2,0	e19Vsud
04D0700048	Littérature et observation réfléchie sur la langue	12,0	i11 *
04D0700049	Littérature et observation réfléchie sur la langue	12,0	i11(au)
04D0700052	Langages oral et écrit à l'école maternelle	12,0	i13 *
04D0700053	Langages oral et écrit à l'école maternelle	12,0	i13(au)
04D0700058	La situation-problème dans les apprentissages	2,0	i16
04D0700063	Les cahiers mémoires de vie	2,0	i19
04D0700077	Coopérer pour réussir (O.C.C.E. 70 - I.D.E.M. 70)	1,5	h02
04D0700079	La santé : conférences MGEN / ADOSEN	0,5	h04

priorité : 2

## Evolution des personnels

dans leurs fonctions, missions, et perspectives de carrière

Dans le contexte de renouvellement important des personnels, et pour faciliter l'adaptation au métier des jeunes enseignants, le ministère souhaite poursuivre la mise en place de la formation spécifique à destination des "Nouvellement nommés".

Dans l'académie de Besançon, sont ainsi concernés les T1, titulaires première année (PE2 sortis de l'IUFM en juin 2004), les T2, titulaires deuxième année (sortis de l'IUFM en juin 2003) ainsi que les PE recrutés sur liste complémentaire en 2004/2005.

Pour chacun de ces publics, correspond un dispositif de formation adapté au cursus antérieur, élaboré conjointement par l'IUFM et les équipes de circonscription et s'inscrivant en continuité du plan de formation initial proposé par l'IUFM.

\* **T1** : En complément de l'accompagnement étroit organisé par les équipes de circonscription tout au long de l'année scolaire, un dispositif de formation d'une durée de trois semaines, adapté à leur lieu d'affectation (AIS) et au niveau d'enseignement (cycle 1, cycle 2, cycle 3) leur est proposé.

\* **T2** : ils bénéficient, pour la première fois de 2 jours de formation à l'IUFM (4 jours supplémentaires pour les T2 nommés en AIS) ainsi que de la possibilité de s'inscrire aux différentes actions de formation proposées au PAF 2004/2005.

\* **PE recrutés sur liste complémentaire** : Un accompagnement continu durant l'année, organisé par les équipes de circonscription, sera complété par une formation de 4,5 jours.

Des actions de formations sont reconduites, comme en 2003/2004 à destination des directeurs nouvellement nommés, des personnels faisant fonction ou des responsables de RPI. Des journées de formation hors temps scolaire sont prévues pour aider les enseignants désirant préparer le concours interne PE ou le CAFIPEMF.

Des dispositifs, destinés à des personnels recrutés sous contrat (CDD) sont programmés au PAF : ils s'adressent aux auxiliaires de vie scolaire, assistants contractuels et intervenants extérieurs en langues vivantes. Ces formations visent à aider ces personnels à développer des compétences *pédagogiques* auprès des élèves.

## Liste des dispositifs

<u>Identifiant n°</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Durée</u> en jour(s)	<u>Code</u>
-----------------------	-----------------	----------------------------	-------------

04D0700016	Natation pour les nouvellement nommés : T1, T2	2,0	d02
04D0700017	T1 nommés sur différents postes ou TR	12,0	d03
04D0700034	Entrée dans le métier T1 (cycle 2)	12,0	d08 *
04D0700035	Entrée dans le métier T1 (cycle 3)	12,0	d09 *
04D0700045	L'entrée dans le métier (T2)	2,0	d12
04D0700047	Entrée dans le métier T1 (cycle 1)	12,0	d14 *
<i>04A0030001</i>	<i>Aide à la prise de fonction des nvlnt nommés en AIS (T1)</i>	4,0	a01
<i>04D0700020</i>	<i>T1 nommés en AIS</i>	8,0	d05
<i>04D0700044</i>	<i>L'entrée dans le métier (T2) nommés en AIS</i>	4,0	d11

Les dispositifs cités ci-dessus en italique, figurent également en priorité 3 (AIS).

04D0700023	Formation liste complémentaire	4,5	d06
04D0700013	Formation des directeurs nommés en 2004/2005	8,0	d01
04D0700028	Formation au CAFIPEMF	4,0	p01
04D0700029	Aide à la préparation du concours interne (PE)	3,0	p02
04D0700043	Directeurs faisant fonction et responsables RPI	4,0	i10
04D0700065	Formation initiale des directeurs d'écoles 2005/2006	12,0	d16 *
04D0700014	Formation des intervenants extérieurs en L.V.	5,0	s01
04D0700019	Formation des assistants étrangers	3,0	s02
*****	<i>Formation des auxiliaires de vie scolaire (AVS)</i>	?	s03

Le dispositif cité ci-dessus en italique, figure également en priorité 3 (AIS).

Formation de formateurs  
priorité : 2 (suite)

## Evolution des personnels

dans leurs fonctions, missions, et perspectives de carrière

La gestion des ressources humaines nécessite la mise en place de dispositifs permettant à chacun d'améliorer et de valoriser ses acquis et compétences, de choisir des parcours professionnels adaptés, dans la perspective de contribuer à l'évolution et à la modernisation du système éducatif.

A ces préoccupations répondent des actions de formation à visée de qualification ou d'adaptation à de nouvelles fonctions et responsabilités.

Concernant la formation des formateurs (IMFs, Conseillers pédagogiques, PIUFMs...), **l'IUFM**, pour la deuxième année consécutive, propose des dispositifs originaux complétant ceux émanant des **inspections départementales** ou du **rectorat**.

Ces formations regroupant formateurs IUFM (1er et 2ème degré) et formateurs IA visent à créer une culture commune de l'évaluation des PE2 en stage en responsabilité, à assurer continuité et cohérence entre la formation initiale et continue (T1, T2) et à échanger entre la formation PE et PLC.

Pour 2004/2005, 7 formations, d'une durée chacune de 5 jours, sont prévues et embrassent différents domaines :

\*3 domaines disciplinaires (Mathématiques, Lettres, Sciences et physique). Durée : 2 jours par discipline, répartis sur l'année scolaire 2004/2005, ouverts aux formateurs 1er degré ;

\*domaine transversal : dispositif "Vers une culture commune" ;  
dispositif "De l'entretien d'explicitation PE2" ;

\*domaine AIS : dispositif "Réflexions-mise en place du CAPA-SH." ;

\*domaine TICE : dispositif "FOAD / mutualisation des ressources".

## Liste des dispositifs

<u>Identifiant n°</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Durée</u> en jour(s)	<u>Code</u>
04A0030004	Langues vivantes, une dynamique à installer	7,0	f01
04A0030005	Assurer une cohérence de formation en langues vivantes	6,0	f03
04A0030006	Élaboration du répertoire vocal de l'académie	13,0	f09
04A0030007	Ingénierie de formation : élaboration des plans	4,0	f12
04D0700004	Formation des conseillers pédagogiques	5,0	f13
04D0700027	Recyclage monitorat S.S.T.	1,0	f14
04D0700061	Suivi des enseignants relais - maltraitance	1,0	d15
04D0700080	Articulation de la formation initiale et continue	1,0	h05
04D0700081	Sauveteur Secouriste du Travail : recyclage	0,5	h06
<b>04D0700082</b>	<b>Formateurs : personnels IUFM / IA</b>	<b>35,0</b>	<b>f15</b>

priorité : 3

## Adaptation et intégration scolaires

A tous les niveaux d'enseignement, la première forme de prévention de l'illettrisme et de la grande difficulté scolaire relève d'une prise en charge pédagogique rigoureuse des élèves. Un niveau, plus exigeant encore de prévention, s'attache aux élèves qui, pour des raisons diverses, ne peuvent réussir dans les mêmes conditions que les autres. Pour tous ces élèves, l'efficacité est liée à la continuité des actions engagées. Les personnels des RASED sont invités, à ce titre, à prendre place dans les dispositifs de formation conçus en direction de la prévention de l'illettrisme et dans le cadre de l'appropriation des programmes (cf. Brochure "Savoir lire au CP").

De même, les psychologues sont invités à mutualiser leurs ressources, échanger, afin de contribuer à la mise en place d'un service départemental.

Par ailleurs, l'accueil et la scolarisation des élèves malades ou en situation de handicap fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi, les enseignants concernés seront réunis pour réfléchir et mettre en œuvre les modalités d'une intégration réussie : dans cette perspective, des formations spécialement conçues à destination des A.V.S. (auxiliaires de vie scolaire) viseront à fédérer, de façon cohérente et efficace, toutes les actions éducatives menées par les différents acteurs.

La formation rénovée des personnels AIS : CAPA-SH accentue cette volonté de repositionner au sein des équipes, chacun des acteurs œuvrant auprès des élèves à besoin éducatif particulier, en précisant le rôle de chacun.

L'ensemble des dispositifs présentés ici, est complété par des conférences académiques ou départementales (dans le cas de l'accord-cadre entre le MJENR et la MGEN) traitant des besoins divers et particuliers des élèves en difficulté auxquelles tous les enseignants intéressés peuvent se référer.

## Liste des dispositifs

<u>Identifiant n°</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Durée</u> en jour(s)	<u>Code</u>
04A0030001	Aide à la prise de fonction des nvlt nommés en AIS (T1)	4,0	a01
04A0030002	Intégration scolaire des enfants handicapés	2,0	a02
04A0030003	Personnels spécifiques AIS : rééducateurs G	2,0	a03
04D0700018	RASED : pour l'aide aux élèves en difficulté...	2,0	d04
04D0700020	T1 nommés en AIS	8,0	d05
04D0700041	Psychologues scolaires : mutualisation des pratiques	1,5	i09
04D0700044	L'entrée dans le métier (T2) nommés en AIS	4,0	d11
*****	Formation des auxiliaires de vie scolaire (AVS)	?	s03

priorité : 4

## Education à l'Environnement vers un Développement Durable (E.E.D.D.)

Le développement durable peut se définir comme réponse "aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins".

En conséquence, le futur citoyen doit avoir conscience, dès le plus jeune âge, du développement durable dans de nombreux domaines dont celui de l'environnement.

Après une phase d'expérimentation, l'académie de Besançon s'engage dans la phase progressive d'essai de généralisation.

Les dispositifs intitulés "Education à l'Environnement vers un Développement Durable" visent à ancrer cette préoccupation dans une dynamique *transversale* conforme aux nouveaux programmes, sans créer une discipline supplémentaire.

## Liste des dispositifs

<u>Identifiant n°</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Durée</u> en jour(s)	<u>Code</u>
04D0700050	A petits pas vers le développement durable	12,0	i12 *
04D0700051	A petits pas vers le développement durable	12,0	i12(au)
04D0700059	Liaison 1er-2ème degré : patrimoine et E.E.D.D.	2,0	i17
04D0700062	L'enseignement des sciences au cycle 3	2,0	e20Vnord
04D0700066	Patrimoine et paysage en milieu local	12,0	i21 *
04D0700067	Patrimoine et paysage en milieu local	12,0	i21(au)

priorité : 5

## Accompagnement des enseignants dans l'appropriation des programmes

(langues vivantes, préparation au B2i, éducation à la santé,...)

La formation continue doit permettre la mise à jour des connaissances, dans les différents domaines, tant sur les plans didactiques et épistémologiques que pédagogiques.

Cette nécessité de mettre à jour les connaissances est d'autant plus vraie dans un système où la matière même est constituée des savoirs humains, et vise leur transmission. Elle est rendue incontournable par la révolution scientifique récente, par le contexte nouveau européen et par l'évolution des programmes scolaires eux-mêmes (programmes 2002).

Les dispositifs proposés ont donc pour objectif d'employer au mieux les connaissances et la culture acquise dans chaque domaine, en améliorant les savoir-faire professionnels et en rendant l'enseignant "praticien réflexif", capable de décider d'une stratégie pédagogique adaptée à la diversité des situations et l'hétérogénéité des élèves.

Les connaissances porteront :

- sur les contenus des programmes eux-mêmes et leur mise en œuvre ;
- sur les différentes modalités d'évaluation des élèves ;
- sur l'environnement socio-économique de l'enseignant ;
- sur les domaines intégrant de nouvelles données : la santé ;
- sur les domaines en évolution constante : les TICE.

D'autre part, la généralisation de l'apprentissage d'une langue vivante dès l'école élémentaire conduit à poursuivre l'effort de formation déjà entrepris depuis quelques années, qui s'applique aussi bien aux enseignants de l'école primaire qu'aux formateurs ou personnes-ressources en langues vivantes.

## Liste des dispositifs

<u>Identifiant n°</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Durée</u> en jour(s)	<u>Code</u>
04A0030018	Les jeunes et leur santé	1,0	conf03
04A0030008	Anglais pour enseignants habilités	13,0	i01 (c2,3)*
04A0030009	Anglais pour enseignants habilités	13,0	i01(au)
04A0030010	Anglais : préparation à l'habilitation	13,0	i02 (c1,3)*
04A0030011	Anglais : préparation à l'habilitation	13,0	i02(au)
04A0030012	Allemand pour enseignants habilités	13,0	i03 (c2,3)*
04A0030013	Allemand pour enseignants habilités	13,0	i03(au)
04A0030014	Allemand : préparation à l'habilitation	13,0	i04 (c2,3)*
04A0030015	Ouverture européenne et séjour à l'étranger	14,0	i05 (tc)*
04D0700003	Les TICE au service des apprentissages au cycle 1	2,0	e03Gray
04D0700007	Place et rôle des TICE dans les apprentissages	1,0	e06Lure
04D0700030	Natation à l'école primaire	3,0	d07
04D0700031	Liaison écoles / collège de Scey-sur-Saône	2,0	e16Vnord
04D0700039	La dimension corporelle des apprentissages	12,0	i08 *
04D0700040	La dimension corporelle des apprentissages	12,0	i08(au)
04D0700046	Liaison 1er degré-2ème degré : projets musicaux	2,0	d13
04D0700054	Pratique musicale au quotidien	12,0	i14 *
04D0700055	Pratique musicale au quotidien	12,0	i14(au)
04D0700056	Des arts plastiques aux arts visuels	12,0	i15 *
04D0700057	Des arts plastiques aux arts visuels	12,0	i15(au)
04D0700060	Quelle EPS pour l'enfant de l'école maternelle	3,0	i18
04D0700064	Liaison 1er degré-2ème degré : arts et théâtre	2,0	i20
04D0700068	Vers le B2i...	12,0	i22 *
04D0700069	Vers le B2i...	12,0	i22(au)
04D0700070	L'histoire des sciences	12,0	i23 *
04D0700071	L'histoire des sciences	12,0	i23(au)
04D0700072	La résolution de problème	12,0	i24 *
04D0700073	La résolution de problème	12,0	i24(au)
04D0700074	La santé à l'école	12,0	i25 *
04D0700075	La santé à l'école	12,0	i25(au)
04D0700076	Ecole et cinéma	3,0	h01
04D0700078	Formation TICE du mercredi	2,0	h03

## 3.2. Table des dispositifs classés selon les disciplines

<u>Identifiant n°</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Durée</u> en jour(s)	<u>Code</u>
<b><u>Maîtrise des langages</u></b>			
04D0700001	Prise en charge des enfants non francophones	4,0	e01Lux-
04D0700002	Relation texte images dans les albums	2,0	e02Gray
04D0700005	Prévenir l'échec scolaire en lecture au cycle 2 (Jussey...)	2,0	e04Vnord
04D0700006	Prévenir la difficulté scolaire : utiliser la BCD	1,0	e05Lure
04D0700008	BCD : développer les compétences en lecture	2,0	e07Gray
04D0700009	Vers un apprentissage réussi du français au C. 2 (rural)	2,0	e08Vsud
04D0700010	Maîtrise de la langue et BCD	2,0	e09Lure
04D0700011	Prévenir l'échec scolaire en lecture au cycle 2 (Noidans...)	2,0	e10Vnord
04D0700012	Création et aménagement d'une BCD	2,0	e11Lure
04D0700015	Vers un apprentissage réussi du français au C. 2 (urbain)	2,0	e12Vsud
04D0700022	Accueil, évaluation et suivi des enfants du voyage	2,0	i06
04D0700025	Utiliser l'espace BCD/TICE	2,0	e15Lure
04D0700036	Prévenir l'échec scolaire par un travail en équipe	12,0	d10 *
04D0700037	Enjeux de lecture et jeux de lecteurs	12,0	i07 *
04D0700038	Enjeux de lecture et jeux de lecteurs	12,0	i07(au)
04D0700042	Articulation littérature et O.R.L.	2,0	e19Vsud
04D0700048	Littérature et observation réfléchie sur la langue	12,0	i11 *
04D0700049	Littérature et observation réfléchie sur la langue	12,0	i11(au)
04D0700052	Langages oral et écrit à l'école maternelle	12,0	i13 *
04D0700053	Langages oral et écrit à l'école maternelle	12,0	i13(au)
04D0700063	Les cahiers mémoires de vie	2,0	i19
<b><u>Liaison école - collège</u></b>			
04D0700021	Liaison écoles / collège de Faucogney	4,0	e13Lux-
04D0700024	Liaison écoles / collège de Villersexel	2,0	e14Vsud
04D0700031	Liaison écoles / collège de Scey-sur-Saône	2,0	e16Vnord
04D0700032	Vers une continuité des apprentis. au coll. de Champagny	2,0	e17Lure
04D0700033	Vers une continuité des apprentis. au coll. de Gray-Romé	2,0	e18Gray
04D0700046	Liaison 1er degré-2ème degré : projets musicaux	2,0	d13
04D0700059	Liaison 1er-2ème degré : patrimoine et E.E.D.D.	2,0	i17
04D0700064	Liaison 1er degré-2ème degré : arts et théâtre	2,0	i20
<b><u>Aide aux élèves en difficulté</u></b> <i>(problématique traitée à l'intérieur de la quasi-totalité des dispositifs du PAF)</i>			
<b><u>Aide à la prise de fonction</u></b>			
04A0030001	Aide à la prise de fonction des nvlt nommés en AIS (T1)	4,0	a01
04D0700013	Formation des directeurs nommés en 2004/2005	8,0	d01
04D0700017	T1 nommés sur différents postes ou TR	12,0	d03
04D0700020	T1 nommés en AIS	8,0	d05
04D0700023	Formation liste complémentaire	4,5	d06
04D0700034	Entrée dans le métier T1 (cycle 2)	12,0	d08 *
04D0700035	Entrée dans le métier T1 (cycle 3)	12,0	d09 *
04D0700044	L'entrée dans le métier (T2) nommés en AIS	4,0	d11
04D0700045	L'entrée dans le métier (T2)	2,0	d12
04D0700047	Entrée dans le métier T1 (cycle 1)	12,0	d14 *
04D0700065	Formation initiale des directeurs d'écoles 2005/2006 <i>(un dispositif en natation pour les T1, T2 circonscription Luxeuil)</i>	12,0	d16 *



### **Formation de formateurs ou de personnes-ressources**

04A0030004	Langues vivantes, une dynamique à installer	7,0	f01
04A0030005	Assurer une cohérence de formation en langues vivantes	6,0	f03
04A0030006	Élaboration du répertoire vocal de l'académie	13,0	f09
04A0030007	Ingénierie de formation : élaboration des plans	4,0	f12
04D0700004	Formation des conseillers pédagogiques	5,0	f13
04D0700007	Place et rôle des TICE dans les apprentissages	1,0	e06Lure
04D0700027	Recyclage monitorat S.S.T.	1,0	f14
04D0700043	Directeurs faisant fonction et responsables RPI	4,0	i10
04D0700061	Suivi des enseignants relais - maltraitance	1,0	d15
04D0700080	Articulation de la formation initiale et continue	1,0	h05
04D0700082	Formateurs : personnels IUFM / IA	35,0	f15

### **Préparation aux examens, aux concours**

04D0700028	Formation au CAFIPEMF	4,0	p01
04D0700029	Aide à la préparation du concours interne (PE)	3,0	p02

### **Adaptation et Intégration Scolaires**

04A0030002	Intégration scolaire des enfants handicapés	2,0	a02
04A0030003	Personnels spécifiques AIS : rééducateurs G	2,0	a03
04D0700018	RASED : pour l'aide aux élèves en difficulté...	2,0	d04
04D0700041	Psychologues scolaires : mutualisation des pratiques	1,5	i09
*****	Formation des auxiliaires de vie scolaire (AVS)	?	s03

### **Education scientifique**

04D0700050	A petits pas vers le développement durable	12,0	i12 *
04D0700051	A petits pas vers le développement durable	12,0	i12(au)
04D0700062	L'enseignement des sciences au cycle 3	2,0	e20Vnord
04D0700070	L'histoire des sciences	12,0	i23 *
04D0700071	L'histoire des sciences	12,0	i23(au)
04D0700072	La résolution de problème	12,0	i24 *
04D0700073	La résolution de problème	12,0	i24(au)

### **Histoire / géographie - Education civique / vivre ensemble**

04D0700066	Patrimoine et paysage en milieu local	12,0	i21 *
04D0700067	Patrimoine et paysage en milieu local	12,0	i21(au)
04D0700077	Coopérer pour réussir (O.C.C.E. 70 - I.D.E.M. 70)	1,5	h02

### **Langues vivantes étrangères**

04A0030008	Anglais pour enseignants habilités	13,0	i01 (c2,3)*
04A0030009	Anglais pour enseignants habilités	13,0	i01(au)
04A0030010	Anglais : préparation à l'habilitation	13,0	i02 (c1,3)*
04A0030011	Anglais : préparation à l'habilitation	13,0	i02(au)
04A0030012	Allemand pour enseignants habilités	13,0	i03 (c2,3)*
04A0030013	Allemand pour enseignants habilités	13,0	i03(au)
04A0030014	Allemand : préparation à l'habilitation	13,0	i04 (c2,3)*
04A0030015	Ouverture européenne et séjour à l'étranger	14,0	i05 (tc)*
04D0700014	Formation des intervenants extérieurs en L.V.	5,0	s01
04D0700019	Formation des assistants étrangers	3,0	s02

### **Nouvelles technologies de l'information et de la communication**

04D0700003	Les TICE au service des apprentissages au cycle 1	2,0	e03Gray
04D0700068	Vers le B2i...	12,0	i22 *
04D0700069	Vers le B2i...	12,0	i22(au)
04D0700078	Formation TICE du mercredi	2,0	h03

### **Arts visuels**

04D0700056	Des arts plastiques aux arts visuels	12,0	i15 *
04D0700057	Des arts plastiques aux arts visuels	12,0	i15(au)
04D0700076	Ecole et cinéma	3,0	h01

### **Education musicale**

04D0700054	Pratique musicale au quotidien	12,0	i14 *
04D0700055	Pratique musicale au quotidien	12,0	i14(au)

### **Education physique et sportive**

04D0700016	Natation pour les nouvellement nommés : T1, T2	2,0	d02
04D0700030	Natation à l'école primaire	3,0	d07
04D0700039	La dimension corporelle des apprentissages	12,0	i08 *
04D0700040	La dimension corporelle des apprentissages	12,0	i08(au)
04D0700060	Quelle EPS pour l'enfant de l'école maternelle	3,0	i18

### **Education à la santé**

04A0030018	Les jeunes et leur santé	1,0	conf03
04D0700074	La santé à l'école	12,0	i25 *
04D0700075	La santé à l'école	12,0	i25(au)
04D0700079	La santé : conférences MGEN / ADOSEN	0,5	h04
04D0700081	Sauveteur Secouriste du Travail : recyclage	0,5	h06

### **Autres**

04A0030016	L'école dans la société	5,0	conf01
04A0030017	Les jeunes aujourd'hui	1,0	conf02
04D0700058	La situation-problème dans les apprentissages	2,0	i16

### 3.3. Table des dispositifs classés selon les catégories

**Code du dispositif :** Ce code permet d'identifier la catégorie dans laquelle se situe le dispositif, indépendamment de la priorité à laquelle il se rattache :

**a :** AIS

**\* (étoile) :** dispositif à remplacement PE2

**conf :** conférence

**d :** public désigné

**e :** dispositif équipe ou école

**f :** formation de formateurs

**h :** formation hors temps scolaire

**i :** formation à candidature individuelle

**p :** préparation de concours ou d'examens

**s :** personnes recrutées sous contrat (CDD)

<u>Identifiant n°</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Durée</u> en jour(s)	<u>Code</u>
-----------------------	-----------------	----------------------------	-------------

**Adaptation et intégration scolaires (code a ) - Certains dispositifs sont à public désigné.**

04A0030001	Aide à la prise de fonction des nvlt nommés en AIS (T1)	4,0	a01
04A0030002	Intégration scolaire des enfants handicapés	2,0	a02
04A0030003	Personnels spécifiques AIS : rééducateurs G	2,0	a03

**Public désigné (code d)**

04D0700013	Formation des directeurs nommés en 2004/2005	8,0	d01
04D0700016	Natation pour les nouvellement nommés : T1, T2	2,0	d02
04D0700017	T1 nommés sur différents postes ou TR	12,0	d03
04D0700018	RASED : pour l'aide aux élèves en difficulté...	2,0	d04
04D0700020	T1 nommés en AIS	8,0	d05
04D0700023	Formation liste complémentaire	4,5	d06
04D0700030	Natation à l'école primaire	3,0	d07
04D0700034	Entrée dans le métier T1 (cycle 2)	12,0	d08 *
04D0700035	Entrée dans le métier T1 (cycle 3)	12,0	d09 *
04D0700036	Prévenir l'échec scolaire par un travail en équipe	12,0	d10 *
04D0700044	L'entrée dans le métier (T2) nommés en AIS	4,0	d11
04D0700045	L'entrée dans le métier (T2)	2,0	d12
04D0700046	Liaison 1er degré-2ème degré : projets musicaux	2,0	d13
04D0700047	Entrée dans le métier T1 (cycle 1)	12,0	d14 *
04D0700061	Suivi des enseignants relais - maltraitance	1,0	d15
04D0700065	Formation initiale des directeurs d'écoles 2005/2006	12,0	d16 *

**Dispositifs équipe(s) ou école(s) (code e) qui sont à public désigné**

04D0700001	Prise en charge des enfants non francophones	4,0	e01Lux-
04D0700002	Relation texte images dans les albums	2,0	e02Gray
04D0700003	Les TICE au service des apprentissages au cycle 1	2,0	e03Gray
04D0700005	Prévenir l'échec scolaire en lecture au cycle 2 (Jussey...)	2,0	e04Vnord
04D0700006	Prévenir la difficulté scolaire : utiliser la BCD	1,0	e05Lure
04D0700007	Place et rôle des TICE dans les apprentissages	1,0	e06Lure
04D0700008	BCD : développer les compétences en lecture	2,0	e07Gray
04D0700009	Vers un apprentissage réussi du français au C. 2 (rural)	2,0	e08Vsud
04D0700010	Maîtrise de la langue et BCD	2,0	e09Lure
04D0700011	Prévenir l'échec scolaire en lecture au cycle 2 (Noidans...)	2,0	e10Vnord
04D0700012	Création et aménagement d'une BCD	2,0	e11Lure
04D0700015	Vers un apprentissage réussi du français au C. 2 (urbain)	2,0	e12Vsud
04D0700021	Liaison écoles / collège de Faucogney	4,0	e13Lux-
04D0700024	Liaison écoles / collège de Villersexel	2,0	e14Vsud
04D0700025	Utiliser l'espace BCD/TICE	2,0	e15Lure

**Dispositifs équipe(s) ou école(s) (code e) qui sont à public désigné (suite)**

04D0700031	Liaison écoles / collège de Scey-sur-Saône	2,0	e16Vnord
04D0700032	Vers une continuité des apprentissages au coll. de Champagny	2,0	e17Lure
04D0700033	Vers une continuité des apprentissages au coll. de Gray - Romé	2,0	e18Gray
04D0700042	Articulation littérature et O.R.L.	2,0	e19Vsud
04D0700062	L'enseignement des sciences au cycle 3	2,0	e20Vnord

**Formation de formateurs (code f) – Certains dispositifs sont à public désigné.**

04A0030004	Langues vivantes, une dynamique à installer	7,0	f01
04A0030005	Assurer une cohérence de formation en langues vivantes	6,0	f03
04A0030006	Élaboration du répertoire vocal de l'académie	13,0	f09
04A0030007	Ingénierie de formation : élaboration des plans	4,0	f12
04D0700004	Formation des conseillers pédagogiques	5,0	f13
04D0700027	Recyclage monitorat S.S.T.	1,0	f14
04D0700082	Formateurs : personnels IUFM / IA	35,0	f15

**Formation hors temps scolaire (code h)**

04D0700076	Ecole et cinéma	3,0	h01
04D0700077	Coopérer pour réussir (O.C.C.E. 70 - I.D.E.M. 70)	1,5	h02
04D0700078	Formation TICE du mercredi	2,0	h03
04D0700079	La santé : conférences MGEN / ADOSEN	0,5	h04
04D0700080	Articulation de la formation initiale et continue	1,0	h05
04D0700081	Sauveteur Secouriste du Travail : recyclage	0,5	h06

**Formation à candidature individuelle (code i)**

04A0030008	Anglais pour enseignants habilités	13,0	i01 (c2,3)*
04A0030009	Anglais pour enseignants habilités	13,0	i01(au)
04A0030010	Anglais : préparation à l'habilitation	13,0	i02 (c1,3)*
04A0030011	Anglais : préparation à l'habilitation	13,0	i02(au)
04A0030012	Allemand pour enseignants habilités	13,0	i03 (c2,3)*
04A0030013	Allemand pour enseignants habilités	13,0	i03(au)
04A0030014	Allemand : préparation à l'habilitation	13,0	i04 (c2,3)*
04A0030015	Ouverture européenne et séjour à l'étranger	14,0	i05 (tc)*
04D0700022	Accueil, évaluation et suivi des enfants du voyage	2,0	i06
04D0700037	Enjeux de lecture et jeux de lecteurs	12,0	i07 *
04D0700038	Enjeux de lecture et jeux de lecteurs	12,0	i07(au)
04D0700039	La dimension corporelle des apprentissages	12,0	i08 *
04D0700040	La dimension corporelle des apprentissages	12,0	i08(au)
04D0700041	Psychologues scolaires : mutualisation des pratiques	1,5	i09
04D0700043	Directeurs faisant fonction et responsables RPI	4,0	i10
04D0700048	Littérature et observation réfléchie sur la langue	12,0	i11 *
04D0700049	Littérature et observation réfléchie sur la langue	12,0	i11(au)
04D0700050	A petits pas vers le développement durable	12,0	i12 *
04D0700051	A petits pas vers le développement durable	12,0	i12(au)
04D0700052	Langages oral et écrit à l'école maternelle	12,0	i13 *
04D0700053	Langages oral et écrit à l'école maternelle	12,0	i13(au)
04D0700054	Pratique musicale au quotidien	12,0	i14 *
04D0700055	Pratique musicale au quotidien	12,0	i14(au)
04D0700056	Des arts plastiques aux arts visuels	12,0	i15 *
04D0700057	Des arts plastiques aux arts visuels	12,0	i15(au)
04D0700058	La situation-problème dans les apprentissages	2,0	i16
04D0700059	Liaison 1er-2ème degré : patrimoine et E.E.D.D.	2,0	i17
04D0700060	Quelle EPS pour l'enfant de l'école maternelle	3,0	i18
04D0700063	Les cahiers mémoires de vie	2,0	i19
04D0700064	Liaison 1er degré-2ème degré : arts et théâtre	2,0	i20
04D0700066	Patrimoine et paysage en milieu local	12,0	i21 *
04D0700067	Patrimoine et paysage en milieu local	12,0	i21(au)

**Formation à candidature individuelle (code i) (suite)**

04D0700068	Vers le B2i...	12,0	i22 *
04D0700069	Vers le B2i...	12,0	i22(au)
04D0700070	L'histoire des sciences	12,0	i23 *
04D0700071	L'histoire des sciences	12,0	i23(au)
04D0700072	La résolution de problème	12,0	i24 *
04D0700073	La résolution de problème	12,0	i24(au)
04D0700074	La santé à l'école	12,0	i25 *
04D0700075	La santé à l'école	12,0	i25(au)

**Préparation d'examens ou de concours (code p)**

04D0700028	Formation au CAFIPEMF	4,0	p01
04D0700029	Aide à la préparation du concours interne (PE)	3,0	p02

**Formation pour les personnels recrutés sous contrat à durée déterminé (code s) qui sont à public désigné**

04D0700014	Formation des intervenants extérieurs en L.V.	5,0	s01
04D0700019	Formation des assistants étrangers	3,0	s02
*****	Formation des auxiliaires de vie scolaire (AVS)	?	s03

**Conférences (code conf) qui sont hors temps scolaire**

04A0030016	L'école dans la société	5,0	conf01
04A0030017	Les jeunes aujourd'hui	1,0	conf02
04A0030018	Les jeunes et leur santé	1,0	conf03

## 3.4. Liste des conférences académiques, départementales

Dans le cadre de la dimension académique, et afin d'assurer une culture commune propice à installer continuité et cohérence entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, des conférences se dérouleront à Besançon (IUFM, site de Montjoux) des mercredis (après-midi ou journée entière) et réuniront les enseignants des quatre départements.

L'inscription à ces conférences est obligatoire, ce qui permettra de connaître le potentiel de participants.

Les conférences sont classées selon trois thèmes, dans trois dispositifs :

1. l'école dans la société (7 conférences) ;
2. les jeunes aujourd'hui (2 conférences) ;
3. les jeunes et leur santé (2 conférences).

Il convient de s'inscrire d'abord au dispositif, puis à l'une et / ou l'autre des conférences, comme s'il s'agissait de modules facultatifs d'un dispositif.

Les dates des conférences inconnues au moment de la parution du PAF, seront communiquées par Internet et par le bulletin départemental en début d'année scolaire.

**Ces conférences ayant lieu hors temps scolaire, sont à la charge financière des personnels et n'ont pas d'incidence sur leur droit à formation continue (36 semaines).**

---

### Thème 1 : L'école dans la société

04A0030016

#### **conf01a : L'école, la famille et la construction des valeurs**

durée : 1 journée

#### **conf01b : Le développement durable : un objectif à partager**

durée : 1/2 journée

#### **conf01c : Les islam : mieux connaître pour vivre ensemble**

durée : 1 journée

#### **conf01d : L'illettrisme**

durée : 1 journée

#### **Conf01e : Les grandes figures de l'éducation**

durée : 1/2 journée

#### **conf01f : Le temps (dans le cadre de l'année de la physique)**

durée : 1/2 journée

#### **conf01g : Pratiques éducatives et égalité des chances : où en est-on ?**

durée : 1/2 journée

---

---

## Thème 2 : Les jeunes d'aujourd'hui

04A0030017

### conf02a Les jeunes aujourd'hui : une génération difficile à saisir

durée : 1/2 journée

### conf02b Les relations garçons-filles aujourd'hui

durée : 1/2 journée

---

## Thème 3 : Les jeunes et leur santé

04A0030018

### conf03a Dyslexie et troubles du langage

durée : 1/2 journée

### conf03b Evolution des pratiques alimentaires, malnutrition, obésité

durée : 1/2 journée

\*\*\*\*\*

<h3>CONFERENCES départementales Haute-Saône</h3>
--

MGEN/ADOSEN

04D0700079 public désigné

D'autres conférences, également proposées le mercredi matin de 9h à 12h, se dérouleront à l'amphithéâtre de l'IUFM de Vesoul. Celles-ci s'inscrivent dans l'accord-cadre entre le MJENR et la MGEN (cf. bulletin officiel numéro 35 du 25/09/2003) ; elles relèvent du domaine de la santé et sont d'initiative départementale. Animées par des conférenciers choisis en partenariat par la MGEN et l'inspection académique de Haute-Saône, elles s'insèrent dans le cadre des animations pédagogiques obligatoires (quota annuel de 12 heures) et concernent cette année scolaire les enseignants des 3 circonscriptions suivantes :

#### 1<sup>er</sup> trimestre 2004/2005 :

Circonscription de Vesoul Sud

Thème de la conférence : "**La maltraitance**" ;

durée : 1/2 journée - date (sous réserve) : mercredi 1er décembre 2004

#### 2<sup>ème</sup> trimestre 2004/2005 :

Circonscription de Vesoul Nord

Thème de la conférence : "**La voix, outil de travail de communication**" ;

durée : 1/2 journée - date (sous réserve) : mercredi 15 mars 2005

#### 3<sup>ème</sup> trimestre 2004/2005 :

Circonscription de l'AIS

Thème de la conférence : "**Le handicap**" ;

durée : 1/2 journée - date (sous réserve) : mercredi 25 mai 2005

**Ces formations n'ont pas d'incidence sur le droit à formation continue (36 semaines) car faisant partie du calendrier des animations pédagogiques.**

## **3.5. Calendriers des dispositifs**

### **3.5.1. Calendriers des dispositifs de circonscriptions :**

**Gray  
Lure  
Luxeuil  
Vesoul Nord  
Vesoul Sud**

### **3.5.2. Calendrier des dispositifs départementaux (dont les stages à remplacement PE2)**

### **3.5.3. Calendrier de tous les dispositifs AIS**

### **3.5.4. Calendrier de tous les dispositifs L. vivantes**

### **3.5.5. Calendrier des autres dispositifs académiques**

### **3.5.6. Calendrier vierge (pense-bête)**

**NB** : Les calendriers des dispositifs "hors temps scolaire" ne peuvent être édités à ce jour car les dates de certains modules sont "à définir au cours de l'année 2004-2005". Pour les mêmes raisons, le calendrier des dispositifs académiques est incomplet.



### 3.5.1. Calendrier des dispositifs de circonscription : Gray

Dispositifs circonscription GRAY : calendrier 2004/2005

septembre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
					BCD Saône 8 TR						BCD a/b 10 TR																				
octobre	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
novembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
															Liaison CM2/6e Gray 18 TR																
décembre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
janvier	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
février	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28			
					BCD b/b 10 TR																										
mars	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
avril	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
mai	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
juin	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	

### 3.5.1. Calendrier des dispositifs de circonscription : Lure

Dispositifs circonscription LURE : calendrier 2004/2005

septembre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
									Dif. scol. 11 TR	TICE 3 TR			Langue et BCD 5 TR			Création BCD 8 TR																
octobre	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
novembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
décembre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
janvier	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
février	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28				
mars	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
avril	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
mai	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
juin	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		

### 3.5.1. Calendrier des dispositifs de circonscription : Luxeuil

Dispositifs circonscription LUXEUIL : calendrier 2004/2005

septembre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
					Enfants non francophones 7 TR												Natation T1, T2, T3 12 TR														
octobre	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
										Comportements difficiles Faucogney 7 TR																					
novembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
											Enf. non franc. 7 TR																				
décembre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
janvier	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
février	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28			
					Enf. non franc. 7 TR																										
mars	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
avril	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
mai	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
juin	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	

### 3.5.1. Calendrier des dispositifs de circonscription : Vesoul Nord

Dispositifs circonscription VESOUL-Nord : calendrier 2004/2005

septembre	M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
octobre	V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
novembre	L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
décembre	M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
janvier	S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
février	M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28
mars	M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
avril	V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
mai	D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
juin	M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

### 3.5.1. Calendrier des dispositifs de circonscription : Vesoul Sud

Dispositifs circonscription VESOUL-Sud : calendrier 2004/2005

septembre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
					App C2 rural 10 TR															App C2 péri-urbain 10 TR													
octobre	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
novembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
				Liaison CM2/6e Villersexel 10 TR																													
décembre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
					Art. ORL Rêpes sud 13 TR																												
janvier	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
février	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28					
mars	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
avril	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
mai	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
juin	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			



### 3.5.3. Calendrier de tous les dispositifs AIS

Dispositifs académiques et départementaux de l'AIS : calendrier 2004/2005

septembre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
												SEGPA a) a01		IME a) a01						CLIS a) a01		CLAD a) a01									
octobre	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
RASED Ves. N 1/2				RASED Ves. S 1/2		RASED Lune 1/2				RASED Lune 1/2		RASED Gay 1/2				Moteur a02				mental a02		comp' 1/2 a02									
novembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
				comp' 2/2 a02				aud a02				aud a02				CLIS b) a01		CLAD b) a01						P S Y		RASED Ves. N.2/2		RASED Ves. S.2/2			
décembre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
RASED Lune 2/2		RASED Lune 1				RASED Gay 2/2						SEGPA b) a01		IME b) a01																	
janvier	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
																				P S Y											
février	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28			
mars	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
avril	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
																												P S Y			
mai	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
juin	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	

### 3.5.4. Calendrier de tous les dispositifs Langues Vivantes

Dispositifs langues vivantes : calendrier 2004/2005

septembre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J																								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																								
										Cohér. LV 1/5					Intervenants extérieurs					Intervenants extérieurs																																		
octobre	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D																							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																							
Assist. étran. a/b								Assist. étran. b/b			L. V. : une dynamiq... a/c																																											
novembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M																								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																								
										Cohér. LV 2/5					Pré-stage L. V.					Anglais pour ens. habilités					Allemand pour ens. habilités					Prép. habilitation allemand					Pré. stage 1 O. E.					Anglais ...					Allemand					Pré. h. all.				
décembre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V																							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																							
Anglais habili.					Allemand habili.					Prép. hab. allem					Forum L. V.					Anglais pour ens. habilités					Allemand pour ens. habilités					Prép. habilitation allemand																								
janvier	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L																							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																							
										Pré-stage 2 O. E.										Cohér. LV 3/5																																		
février	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L																										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28																										
					L. V. : une dynamiq... b/c																																																	
mars	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J																							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																							
					Prépa. habilita. Anglais					Cohér. LV 4/5					Prépa. habilita. Anglais					Prépa. habilita. Anglais																																		
avril	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S																								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																								
mai	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M																							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																							
										L. V. : une dynamiq... c/c										Cohér. LV 5/5					Ouvertu.																													
juin	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J																								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																								
Ouverture eur.					Ouverture européenne					Ouverture européenne															Post stage O. E.																													



### 3.5.5. Calendrier des autres dispositifs académiques

Dispositifs académiques : calendrier 2004/2005  
(calendrier incomplet car dates des dispositifs non définies)

septembre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
octobre	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
novembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
décembre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
janvier	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
février	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28			
mars	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
avril	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
mai	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
juin	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	

### 3.5.6. Calendrier vierge (pense-bête)

Calendrier 2004/2005 : noter les dispositifs que vous avez choisis...

septembre	M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
octobre	V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
novembre	L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
décembre	M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
janvier	S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
février	M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28
mars	M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
avril	V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
mai	D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
juin	M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

## 4. Liste des dispositifs triés par mois

**En gras** : dispositif dont les journées sont consécutives.

**En italique** : dispositif dont les journées ne sont pas consécutives ;  
*d : ? j* → durée exprimée en jour (ou éventuellement en heure) d'une partie du dispositif.

<u>Identifiant n°</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Durée</u> en jour(s)	<u>Code</u>
<b><u>Mois de septembre</u></b>			
04D0700001	<i>Prise en charge des enfants non francophones d : 2 j</i>	4,0	e01Lux-
<b>04D0700002</b>	<b>Relation texte images dans les albums</b>	<b>2,0</b>	<b>e02Gray</b>
<b>04D0700003</b>	<b>Les TICE au service des apprentissages au cycle 1</b>	<b>2,0</b>	<b>e03Gray</b>
04D0700004	<i>Formation des conseillers pédagogiques d : 1 j</i>	5,0	f13
<b>04D0700005</b>	<b>Prévenir l'échec scolaire en lecture au cycle 2 (Jussey...)</b>	<b>2,0</b>	<b>e04Vnord</b>
<b>04D0700006</b>	<b>Prévenir la difficulté scolaire : utiliser la BCD</b>	<b>1,0</b>	<b>e05Lure</b>
<b>04D0700007</b>	<b>Place et rôle des TICE dans les apprentissages</b>	<b>1,0</b>	<b>e06Lure</b>
04D0700008	<i>BCD : développer les compétences en lecture d : 1 j</i>	2,0	e07Gray
<b>04D0700009</b>	<b>Vers un apprentissage réussi du français au C. 2 (rural)</b>	<b>2,0</b>	<b>e08Vsud</b>
<b>04D0700010</b>	<b>Maîtrise de la langue et BCD</b>	<b>2,0</b>	<b>e09Lure</b>
04D0700080	<i>Articulation de la formation initiale et continue d : 2 h</i>	1,0	h05
04A0030005	<i>Assurer une cohérence de formation en langues vivantes d : 1 j</i>	6,0	f03
04A0030006	<i>Élaboration du répertoire vocal de l'académie d : 1 j</i>	12,0	f09
<b>04D0700011</b>	<b>Prévenir l'échec scolaire en lecture au cycle 2 (Noidans...)</b>	<b>2,0</b>	<b>e10Vnord</b>
<b>04D0700012</b>	<b>Création et aménagement d'une BCD</b>	<b>2,0</b>	<b>e11Lure</b>
04A0030001	<i>Aide à la prise de fonction des nvlt nommés en AIS (T1) d : 2 j</i>	4,0	a01
04D0700013	<i>Formation des directeurs nommés en 2004/2005 d : 4 j</i>	8,0	d01
04D0700014	<i>Formation des intervenants extérieurs en L.V. d : 4 j</i>	5,0	s01
<b>04D0700015</b>	<b>Vers un apprentissage réussi du français au C. 2 (urbain)</b>	<b>2,0</b>	<b>e12Vsud</b>
<b>04D0700016</b>	<b>Natation pour les nouvellement nommés : T1, T2</b>	<b>2,0</b>	<b>d02</b>
04D0700080	<i>Articulation de la formation initiale et continue d : 2 h</i>	1,0	h05
04D0700017	<i>T1 nommés sur différents postes ou TR d : 6 j</i>	12,0	d03
<b><u>Mois d'octobre</u></b>			
04D0700018	<i>RASED : pour l'aide aux élèves en difficulté d : 1 j</i>	2,0	d04
04D0700019	<i>Formation des assistants étrangers d : 1 j + 1 j</i>	3,0	s02
04D0700004	<i>Formation des conseillers pédagogiques d : 1 j</i>	5,0	f13
04A0030002	<i>L'intégration scolaire des enfants handicapés (mot., ment., comp.)</i>	2,0	a02
04D0700020	<i>T1 nommés en AIS d : 4 j</i>	8,0	d05
04A0030004	<i>Langues vivantes, une dynamique à installer d : 2 j</i>	7,0	f01
<b>04D0700021</b>	<b>Liaison écoles / collège de Faucogney</b>	<b>4,0</b>	<b>e13Lux-</b>
<b>04D0700022</b>	<b>Accueil, évaluation et suivi des enfants du voyage</b>	<b>2,0</b>	<b>i06</b>
<b><u>Mois de novembre</u></b>			
04D0700023	<i>Formation liste complémentaire d : 0,5 j</i>	4,5	d06
<b>04D0700024</b>	<b>Liaison écoles / collège de Villersexel</b>	<b>2,0</b>	<b>e14Vsud</b>
<b>04D0700025</b>	<b>Utiliser l'espace BCD/TICE</b>	<b>2,0</b>	<b>e15Lure</b>
04A0030002	<i>L'intégration scolaire des enfants handicapés (auditif)</i>	1 + 2,0	a02
<b>04D0700030</b>	<b>Natation à l'école primaire</b>	<b>3,0</b>	<b>d07</b>
<b>04D0700031</b>	<b>Liaison écoles / collège de Scey-sur-Saône</b>	<b>2,0</b>	<b>e16Vnord</b>
04D0700001	<i>Prise en charge des enfants non francophones d : 1 j</i>	4,0	e01Lux-
04D0700004	<i>Formation des conseillers pédagogiques d : 1 j</i>	5,0	f13
04A0030001	<i>Aide à la prise de fonction des nvlt nommés en AIS (T1) (suite)</i>	4,0	a01
<b>04D0700032</b>	<b>Vers une continuité des apprentis. au coll. de Champagny</b>	<b>2,0</b>	<b>e17Lure</b>

## Mois de novembre (suite)

04A0030005	Assurer une cohérence de formation en langues vivantes d : 1 j	6,0	f03
04D0700080	Articulation de la formation initiale et continue d : 2 h	1,0	h05
04A0030008	Anglais pour enseignants habilités d : 1/2 j (pré-stage)	13,0	i01 (c2,3)*
04A0030009	Anglais pour enseignants habilités d : 1/2 j (pré-stage)	13,0	i01(au)
04A0030012	Allemand pour enseignants habilités d : 1/2 j (pré-stage)	13,0	i03 (c2,3)*
04A0030013	Allemand pour enseignants habilités d : 1/2 j (pré-stage)	13,0	i03(au)
04A0030014	Allemand : préparation à l'habilitation d : 1/2 j (pré-stage)	13,0	i04 (c2,3)*
04D0700077	Coopérer pour réussir (O.C.C.E. 70 - I.D.E.M. 70) d : 0,5 j	1,5	h02
<b>04D0700033</b>	<b>Vers une continuité des apprentis. au coll. de Gray-Romé</b>	<b>2,0</b>	<b>e18Gray</b>
04A0030008	Anglais pour enseignants habilités d : 12 j	13,0	i01 (c2,3)*
04A0030009	Anglais pour enseignants habilités d : 12 j	13,0	i01(au)
04A0030012	Allemand pour enseignants habilités d : 12 j	13,0	i03 (c2,3)*
04A0030013	Allemand pour enseignants habilités d : 12 j	13,0	i03(au)
04A0030014	Allemand : préparation à l'habilitation d : 12 j	13,0	i04 (c2,3)*
<b>04D0700034</b>	<b>Entrée dans le métier T1 (cycle 2)</b>	<b>12,0</b>	<b>d08 *</b>
<b>04D0700035</b>	<b>Entrée dans le métier T1 (cycle 3)</b>	<b>12,0</b>	<b>d09 *</b>
<b>04D0700036</b>	<b>Prévenir l'échec scolaire par un travail en équipe</b>	<b>12,0</b>	<b>d10 *</b>
<b>04D0700037</b>	<b>Enjeux de lecture et jeux de lecteurs</b>	<b>12,0</b>	<b>i07 *</b>
<b>04D0700038</b>	<b>Enjeux de lecture et jeux de lecteurs</b>	<b>12,0</b>	<b>i07(au)</b>
<b>04D0700039</b>	<b>La dimension corporelle des apprentissages</b>	<b>12,0</b>	<b>i08 *</b>
<b>04D0700040</b>	<b>La dimension corporelle des apprentissages</b>	<b>12,0</b>	<b>i08(au)</b>
04A0030015	Ouverture européenne et séjour à l'étranger d : 1 j (pré-stage 1)	14,0	i05 (tc)*
04D0700041	Psychologues scolaires : mutualisation des pratiques d : 0,5 j	1,5	i09
04D0700018	RASED : pour l'aide aux élèves en difficulté d : 1 j	2,0	d04

## Mois de décembre

La journée (forum académique langues vivantes) est accessible à tout enseignant intéressé.

04A0030004	Langues vivantes, une dynamique à installer d : 1 j (forum)	7,0	f01
04A0030005	Assurer une cohérence de formation en L. V. d : 1 j (forum)	6,0	f03
04D0700014	Formation des intervenants extérieurs en L.V. d : 1 j (forum)	5,0	s01
04D0700019	Formation des assistants étrangers d : 1 j (forum)	3,0	s02
04A0030001	Aide à la prise de fonction des nvlt nommés en AIS (T1) (suite)	4,0	a01
<b>04D0700042</b>	<b>Articulation littérature et O.R.L.</b>	<b>2,0</b>	<b>e19Vsud</b>

## Mois de janvier

04D0700023	Formation liste complémentaire d : 4 j	4,5	d06
<b>04D0700043</b>	<b>Directeurs faisant fonction et responsables RPI</b>	<b>4,0</b>	<b>i10</b>
04A0030015	Ouverture européenne et séjour à l'étranger d : 1/2 j (pré-stage 2)	14,0	i05 (tc)*
04D0700044	L'entrée dans le métier (T2) nommés en AIS d : 2 j	4,0	d11
<b>04D0700045</b>	<b>L'entrée dans le métier (T2) - 4 sessions consécutives de 2 jours</b>	<b>2,0</b>	<b>d12</b>
04D0700041	Psychologues scolaires : mutualisation des pratiques d : 0,5 j	1,5	i09
04A0030005	Assurer une cohérence de formation en langues vivantes d : 1 j	6,0	f03

## Mois de février

04D0700077	Coopérer pour réussir (O.C.C.E. 70 - I.D.E.M. 70) d : 0,5 j	1,5	h02
<b>04D0700046</b>	<b>Liaison 1er degré-2ème degré : projets musicaux</b>	<b>2,0</b>	<b>d13</b>
04D0700008	BCD : développer les compétences en lecture d : 1 j	2,0	e07Gray
04A0030004	Langues vivantes, une dynamique à installer d : 2 j	7,0	f01
04D0700001	Prise en charge des enfants non francophones d : 1 j	4,0	e01Lux-
04D0700004	Formation des conseillers pédagogiques d : 1 j	5,0	f13
04D0700020	T1 nommés en AIS d : 2 j	8,0	d05
04D0700013	Formation des directeurs nommés en 2004/2005 d : 4 j	8,0	d01

## Mois de mars

04A0030010	Anglais : préparation à l'habilitation d : 12 j	13,0	i02 (c1,3)*
04A0030011	Anglais : préparation à l'habilitation d : 12 j	13,0	i02(au)
04D0700047	Entrée dans le métier T1 (cycle 1)	12,0	d14 *
04D0700048	Littérature et observation réfléchie sur la langue	12,0	i11 *
04D0700049	Littérature et observation réfléchie sur la langue	12,0	i11(au)
04D0700050	A petits pas vers le développement durable	12,0	i12 *
04D0700051	A petits pas vers le développement durable	12,0	i12(au)
04D0700052	Langages oral et écrit à l'école maternelle	12,0	i13 *
04D0700053	Langages oral et écrit à l'école maternelle	12,0	i13(au)
04D0700054	Pratique musicale au quotidien	12,0	i14 *
04D0700055	Pratique musicale au quotidien	12,0	i14(au)
04D0700056	Des arts plastiques aux arts visuels	12,0	i15 *
04D0700057	Des arts plastiques aux arts visuels	12,0	i15(au)
04A0030005	Assurer une cohérence de formation en langues vivantes d : 1 j	6,0	f03
04D0700077	Coopérer pour réussir (O.C.C.E. 70 - I.D.E.M. 70) d : 0,5 j	1,5	h02
04D0700044	L'entrée dans le métier (T2) nommés en AIS d : 2 j	4,0	d11

## Mois d'avril

04D0700004	Formation des conseillers pédagogiques d : 1 j	5,0	f13
04D0700058	La situation-problème dans les apprentissages	2,0	i16
04D0700059	Liaison 1er-2ème degré : patrimoine et E.E.D.D.	2,0	i17
04D0700060	Quelle EPS pour l'enfant de l'école maternelle	3,0	i18
04D0700061	Suivi des enseignants relais - maltraitance	1,0	d15
04D0700041	Psychologues scolaires : mutualisation des pratiques d : 0,5 j	1,5	i09

## Mois de mai

04D0700062	L'enseignement des sciences au cycle 3	2,0	e20Vnord
04D0700063	Les cahiers mémoires de vie	2,0	i19
04A0030004	Langues vivantes, une dynamique à installer d : 2 j	7,0	f01
04D0700017	T1 nommés sur différents postes ou TR d : 2 j	12,0	d03
04D0700017	T1 nommés sur différents postes ou TR d : 2 j	12,0	d03
04A0030005	Assurer une cohérence de formation en langues vivantes d : 1 j	6,0	f03
04D0700064	Liaison 1er degré-2ème degré : arts et théâtre	2,0	i20
04A0030015	Ouverture européenne et séjour à l'étranger d : 12 j	14,0	i05 (tc)*
04D0700065	Formation initiale des directeurs d'écoles 2005/2006	12,0	d16 *
04D0700066	Patrimoine et paysage en milieu local	12,0	i21 *
04D0700067	Patrimoine et paysage en milieu local	12,0	i21(au)
04D0700068	Vers le B2i...	12,0	i22 *
04D0700069	Vers le B2i...	12,0	i22(au)
04D0700070	L'histoire des sciences	12,0	i23 *
04D0700071	L'histoire des sciences	12,0	i23(au)
04D0700072	La résolution de problème	12,0	i24 *
04D0700073	La résolution de problème	12,0	i24(au)
04D0700074	La santé à l'école	12,0	i25 *
04D0700075	La santé à l'école	12,0	i25(au)

## Mois de juin

04A0030015	Ouverture européenne et séjour à l'étranger d : 1/2 j (post-stage)	14,0	i05 (tc)*
------------	--	------	-----------

## Dates à déterminer

*****	Formation des auxiliaires de vie scolaire (AVS)	?	s03
04A0030003	Personnels spécifiques AIS : rééducateurs G	2,0	a03
04A0030007	Ingénierie de formation : élaboration des plans	4,0	f12
04A0030016	L'école dans la société	2,5	conf01
04A0030017	Les jeunes aujourd'hui	1,0	conf02
04A0030018	Les jeunes et leur santé	1,0	conf03

### Dates à déterminer (suite)

04D0700027	Recyclage monitorat S.S.T.	1,0	f14
04D0700028	Formation au CAFIPEMF	4,0	p01
04D0700029	Aide à la préparation du Concours Interne PE	3,0	p02
04D0700076	Arts visuels à l'école : le cinéma	3,0	h01
04D0700078	Formation TICE du mercredi	2,0	h03
04D0700079	La santé : conférences MGEN / ADOSEN	0,5	h04
04D0700081	Sauveteur Secouriste du Travail : recyclage	0,5	h06
04D0700082	Formateurs : personnels IUFM / IA	35,0	f15
04A0030010	Anglais : préparation à l'habilitation d : 1/2 j (pré-stage)	13,0	i02 (c1,3)*
04A0030011	Anglais : préparation à l'habilitation d : 1/2 j (pré-stage)	13,0	i02(au)
04D0700017	T1 nommés sur différents postes ou TR d : 2 j auto-formation ?	12,0	d03
04D0700020	T1 nommés en AIS d : 2 j auto-formation ?	8,0	d05
04A0030008	Anglais pour enseignants habilités d : 1/2 j (post-stage)	13,0	i01 (c2,3)*
04A0030009	Anglais pour enseignants habilités d : 1/2 j (post-stage)	13,0	i01(au)
04A0030010	Anglais : préparation à l'habilitation d : 1/2 j (post-stage)	13,0	i02 (c1,3)*
04A0030011	Anglais : préparation à l'habilitation d : 1/2 j (post-stage)	13,0	i02(au)
04A0030012	Allemand pour enseignants habilités d : 1/2 j (post-stage)	13,0	i03 (c2,3)*
04A0030013	Allemand pour enseignants habilités d : 1/2 j (post-stage)	13,0	i03(au)
04A0030014	Allemand : préparation à l'habilitation d : 1/2 j (post-stage)	13,0	i04 (c2,3)*

## 5. Liste des sigles utilisés

L'étoile \* accolée parfois au code indique un dispositif dont le remplacement est assuré par des PE2.

ADDIM	Association Départem. pour le Développement et l'Initiative de la Musique et de la Danse
AIS	Adaptation et Intégration Scolaires
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
APS	Atelier de Pratique Sportive
B2i	Brevet Informatique et Internet
CAFIPEMF	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Inst. / Professeurs des Ecoles Maîtres - Formateurs
CAPA-SH	Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides spécialisées, les enseignements adaptés et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap
CAFOC	Centre Académique de Formation Continue
CAPD	Commission Administrative Paritaire Départementale
CCN	Centre Chorégraphique National (de Franche-Comté)
CLA	Centre de Linguistique Appliquée
CLIS	CLasse d'Intégration Scolaire
CMFC	Chargé de Mission Formation Continue
CNEFEI	Centre National d'Etudes et de Formation pour l'Enfance Inadaptée
CPAP	Conseiller Pédagogique en Arts Plastiques (arts visuels)
CPC	Conseiller Pédagogique de Circonscription
CPEM	Conseiller Pédagogique en Education Musicale
CPD	Conseiller Pédagogique Départemental
CT	Conseiller Technique
DARIC	Délégué Académique Aux Relations Internationales et à la Coopération
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
EEDD	Education à l'Environnement vers un Développement Durable
FOAD	Formation Ouverte A Distance
GRETA	GRoupement d'ETAbissements
IDEM	Institut Départemental de l'Ecole Moderne
IEN	Inspecteur de l'Education Nationale
IME	Institut Médico - Educatif
IMF	Instituteur Maître - Formateur
IR	Institut de Rééducation
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
LOLF	Loi Organique du 1er Août 2001 relative aux Lois de Finances
LVE	Langues Vivantes Etrangères
MAE	Mutuelle Assurance Elèves
MGEN	Mutuelle Générale de l'Education Nationale
MF	Maître - Formateur
OCCE	Office Central de la Coopération à l'Ecole
ORL	Observation Réfléchie sur la Langue
PAC	Projet Artistique de Classe
PE	Professeur des Ecoles
PE2	Professeur des Ecoles (2 <sup>ème</sup> année) - encore en formation à l'IUFM
PE3	Professeur des Ecoles (3 <sup>ème</sup> année) ou T1 : Titulaire 1 <sup>ère</sup> année
PE4	Professeur des Ecoles (4 <sup>ème</sup> année) ou T2 : Titulaire 2 <sup>ème</sup> année
PEMF	Professeur des Ecoles Maître - Formateur
PIUFM	Professeur à l'IUFM
PPAP	Programme Personnalisé d'Aide et de Progrès
RASED	Réseau d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficulté
REP	Réseau d'Education Prioritaire
RPI	Regroupement Pédagogique Intercommunal
SEGPA	Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
T1, T2	Titulaire 1 <sup>ère</sup> année, Titulaire 2 <sup>ème</sup> année
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
UPI/SESSAD	Unité Pédagogique d'Intégration / Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

## 6. Liste des mots-clés utilisables pour la recherche des dispositifs

Adaptation à l'emploi  
AIS  
Analyse de pratique  
Arts visuels  
AVS  
Citoyenneté  
Conférences  
Cycle 1  
Cycle 2  
Cycle 3  
Découvrir le monde  
Difficulté scolaire  
Directeurs d'écoles  
Echanges de pratiques  
Ecole élémentaire  
Ecole maternelle  
Ecrit  
Education à la santé  
Education musicale  
Education physique et sportive  
Education scientifique  
Entrée dans le métier  
Environnement  
Evaluation- Remédiation  
Formateurs  
Formation diplômante  
Histoire/géographie  
Intégration  
Langues vivantes  
Lecture  
Liaisons écoles/collèges  
Liaisons inter-cycles  
Listes complémentaires  
Littérature  
Maîtrise de la langue  
Mathématiques  
Oral  
Patrimoine  
Pédagogie différenciée  
Pluricatégoriel  
PPAP (Programme Personnalisé d'Aide et de Progrès)  
Programmations/progressions  
Projet  
Secourisme  
Sécurité  
TICE  
Troubles du langage  
Voix  
ZEP



## 7. Modalités d'inscription

Selon le type de stage, 2 modes d'inscription sont proposés :

- 1/ Dispositifs à candidature individuelle par Internet : la campagne d'inscription sera ouverte du 08.9.2004 inclus au 21.9.2004 inclus ;
- 2/ Dispositifs à public désigné pour lesquels les candidatures se font sur papier ou par courrier électronique, par l'IEN de circonscription

**Le mode d'inscription est indiqué pour chaque dispositif.**

### 1/ DISPOSITIFS A CANDIDATURE INDIVIDUELLE par Internet

Pour ces dispositifs, l'inscription se fera par Internet à l'adresse suivante :

[www.ac-besancon.fr/paf70](http://www.ac-besancon.fr/paf70)

**La campagne d'inscription aura lieu du mercredi 08 septembre inclus au mardi 22 septembre inclus 2004.**

**ATTENTION** ! Pour toute inscription :

- bien tenir compte des observations portées pour chaque action de formation ;
- les candidatures tardives ne seront pas acceptées : veiller à vous inscrire durant la période d'ouverture des inscriptions ;
- l'inscription à des dispositifs se déroulant aux mêmes dates est possible mais suppose nécessairement un choix en cas d'obtention des 2 ou 3 dispositifs postulés. Pour autant, le renoncement à un de ces dispositifs ne permet pas d'en obtenir un autre en remplacement.

**Certains dispositifs possèdent plusieurs identifiants : Attention !**

**Bien sélectionner l'identifiant correspondant au public auquel vous appartenez.**

La mention "(au)" accolée au code des dispositifs 3 semaines signifie que ces dispositifs sont ouverts à un public "autre", à savoir uniquement aux personnels titulaires remplaçants, aux maîtres de l'AIS, ou aux enseignants nommés sur des compléments de service ou différents postes.

## SAISIE DES INSCRIPTIONS

Ouverture de la campagne :

**DU MERCREDI 08 SEPTEMBRE 2004 INCLUS  
AU MARDI 21 SEPTEMBRE 2004 INCLUS**

### CONNEXION

Une saisie Internet sera possible durant la période d'inscription :  
[www.ac-besancon.fr/paf70](http://www.ac-besancon.fr/paf70)

### INSCRIPTION DES DISPOSITIFS

Inscrivez les dispositifs (3 vœux maximum) par ordre de préférence en saisissant pour chacun le **code IDENTIFIANT (04D070... ou 04A003...)** indiqué sur chaque fiche dans le PAF. Le libellé complet des stages apparaîtra à l'écran.

**Après la validation finale, une clé vous sera donnée : elle devra être notée et sera demandée pour toute modification ultérieure. L'affichage de cette clé entraîne l'enregistrement de vos inscriptions ou de vos modifications.**

### INTERNET : mise à disposition

Un ordinateur connecté à Internet sera à votre disposition pendant la période d'ouverture des inscriptions

- dans les inspections de circonscription (contacter les secrétariats) ;
- à l'inspection académique - Bureau de la Formation continue - salle 18 ou salle 19 - 1<sup>er</sup> étage de 09h à 12h / de 13h à 18h du lundi au vendredi

Pour tout problème, ne pas hésiter à contacter le bureau de la formation continue,

par téléphone (03 84 78 63 25 - Annie MALLÉN-DONTENWILL )

ou par courrier électronique ([annie.mallen@ac-besancon.fr](mailto:annie.mallen@ac-besancon.fr)).

## 2/ DISPOSITIFS A PUBLIC DESIGNE (candidature sur papier ou support informatique)

Les listes de candidats seront présentées sur le modèle à photocopier ci-joint, ou sur le support informatique envoyé par courrier électronique par le bureau de la formation continue

- par les directeurs d'écoles pour les stages d'écoles ;
- par les IENs pour les réseaux d'écoles et les stages de circonscription ;
- par les IENs pour les stages départementaux à public désigné.

Les listes (support papier ou support informatique) seront adressées à la division du personnel - bureau de la formation continue, 5 place Beauchamp à Vesoul, **1 mois avant le début du stage et dès la rentrée pour tous les stages se déroulant avant les vacances de la Toussaint.**

**Une convocation sera ensuite adressée à chaque enseignant.**

## INSCRIPTIONS DEFINITIVES

### La procédure

Les demandes individuelles sont soumises à l'avis de la commission administrative paritaire départementale (C.A.P.D.) qui aura lieu fin octobre 2004.

Règle du calcul du barème : AGS (ancienneté générale des services) - nombre de semaines effectuées (exprimées en jours suivis) [1 sem. = 4 jours ; 0,5 sem. = 2 jours ; 0,25 sem. = 1 jour ; 0,125 sem. = 3h].

Les candidatures sont classées au barème par stage. Une liste complémentaire est prévue en cas de défection. Une convocation sera adressée à chaque enseignant.

### Vos droits

- 36 semaines de stages dans une carrière.

### Décisions prises lors du conseil de formation du 29 mars 2004 :

- Au cours de l'année scolaire 2004/2005, vous pourrez participer à **3 dispositifs à candidature individuelle** au maximum (dispositifs hors temps scolaire non compris), quelle que soit la durée de chacun, et dans la limite d'une **durée globale maximum de 4 semaines**.

- Ne sont pas décomptés des droits à stage à **compter de la rentrée 2004**,

- les dispositifs hors temps scolaire ;
- les journées en auto-formation ;
- les dispositifs à public désigné cités ci-après : "Entrée dans le métier : T1"  
"Entrée dans le métier : T2"  
"Nouvellement nommés en AIS"  
"Directeurs nouvellement nommés"  
"Listes complémentaires"  
et les stages nationaux ;

- le dispositif suivant à candidature individuelle :

"Directeurs faisant fonction ou responsables de RPI".

- Ne seront pas décomptés des droits à stage *pour l'année scolaire en cours*, tous les autres dispositifs à public désigné.

- Vous pouvez être candidat à plusieurs dispositifs (**4 vœux maximum**).

## Les absences

Toute absence en cours de stage devra faire l'objet d'une demande d'autorisation.

Le formulaire d'autorisation d'absence est à retirer auprès du secrétariat de l'IUFM : il sera remis au chargé de mission formation continue ou envoyé directement au bureau de la formation continue 5, place Beauchamp, à Vesoul, en temps utile. L'accord ou le refus sera délivré par l'inspecteur de l'éducation nationale, responsable de la formation continue premier degré de la Haute-Saône.

## La prise en charge financière

Si ayant-droit :

- hébergement : repas de midi pris en charge par l'administration ;
- frais de déplacement : sur la base d'un voyage aller-retour par journée de stage, 1 semaine : 4 aller-retour. Le remboursement se fait au tarif SNCF 2<sup>ème</sup> classe, selon le barème en vigueur.

La feuille de demande de remboursement de frais, accompagnée de la convocation devra être retournée, au plus vite, **dès la fin du stage**, au bureau de la formation continue.

## INFORMATIONS : dispositifs à remplacement PE2 (durée : R3 ou 3 semaines) - repérés par une \* dans les codes

Toute candidature retenue aux dispositifs à remplacement PE2 ne pourra être annulée, quel que soit le motif. Afin d'assurer la continuité des apprentissages, un accueil de 2 jours du jeune collègue PE2 est prévu **dans la classe, la semaine précédant le début du stage**, soit en principe, **les lundi et mardi**.

Pour la première année, tous ces dispositifs pourront accueillir des professeurs de collège (maximum 5) intéressés par la problématique du stage, les deux premiers jours (lundi et mardi de la semaine 1).

Pour la deuxième année consécutive, les dispositifs d'une durée de 3 semaines, à remplacement PE2, sont constitués de 2 modules :

- \* un module (durée : 2 semaines) à «architecture traditionnelle», en présentiel, avec des formateurs ;
- \* un module (durée : 1 semaine), en «auto-formation», sans formateur.

Cette semaine (4 jours) en auto-formation relèvera d'un travail autonome des participants, en lien avec les objectifs du dispositif. Elle se déroulera dans l'école de rattachement du stagiaire.

Ces 4 jours en auto-formation pourront ne pas être consécutifs et alterner avec des journées en présentiel : ils ne pourront cependant déroger aux règles suivantes :

\* être le *lundi, mardi, jeudi* de la première semaine (sem.1),

\* être le *jeudi, vendredi* de la dernière semaine (sem.3).

Leur planification au sein du R3 relève de l'initiative seule du responsable de dispositif qui devra avertir le bureau de la formation continue en septembre 2004.

(En cas de non réponse, la semaine en auto-formation sera programmée la deuxième semaine du dispositif).

Les modalités liées à l'organisation et au contenu de ces 4 jours sont décrites dans les fiches des dispositifs du PAF et seront négociées en début de stage, entre stagiaires, responsable du dispositif et correspondant départemental de la formation continue. Les contenus, lieux, horaires de ces 4 jours en auto-formation feront l'objet d'un document écrit "Contrat personnel d'auto-formation".

Cette semaine en auto-formation ne fera pas objet d'ordre de mission, ni de prise en charge financière. Elle ne sera pas décomptée des droits à stage (36 semaines) de formation.

**Remarques** : En ce qui concerne le nombre de places offert dans tous les dispositifs R3 de l'année scolaire 2004/2005, il est approximatif.

D'autre part, l'offre des dispositifs à remplacement PE2 publiés au PAF 2004/2005 est très importante ; les dispositifs recueillant peu de candidatures à l'issue de la campagne d'inscription pourront être supprimés : les décisions qui seront prises en CAPD d'octobre 2004 seront publiées dans le bulletin départemental courant novembre 2004.

## **INFORMATIONS : dispositifs à destination des PE2 sortant de l'IUFM**

Titulaires 1<sup>ère</sup> année (T1) : PE2 sortant de l'IUFM en juin 2004

Ces personnels suivent une formation longue de 3 semaines (dont 2 jours en auto-formation), ciblée selon le cycle (cycle 1, cycle 2, cycle 3) et le lieu d'affectation (AIS / autres postes). En conséquence, ils ne peuvent pas concourir aux autres dispositifs de formation.

Titulaires 2<sup>ème</sup> année (T2) : PE2 sortant de l'IUFM en juin 2003

Ces personnels bénéficient, pour la première fois, d'une formation spécifique de 2 jours. Les T2, nommés quant à eux en AIS, se verront octroyer 4 jours de formation supplémentaires. L'ensemble des T2 peut également concourir à tous les autres dispositifs de formation à candidature individuelle, dans la limite des règles d'attribution.

Vesoul, le 19 mai 2004.

L'Inspecteur d'académie,

B. COLINET



## 8. Contenu exhaustif des dispositifs

Vous trouverez le contenu détaillé de l'ensemble des dispositifs :

- \* l'intitulé ;
- \* **l'identifiant** (servant pour l'inscription) ;
- \* le mode d'inscription ;
- \* les objectifs généraux ;
- \* le nom du responsable ;
- \* les nombre et durée des modules ;
- \* le public destinataire ;
- \* le bassin de recrutement ;
- \* les prérequis nécessaires ;  
et de leur(s) module(s) :
- \* le type (obligatoire, négocié ou facultatif) ;
- \* la durée ;
- \* les objectifs / contenus ;
- \* les noms des formateurs pressentis ;
- \* le remplacement (titulaires remplaçants, PE2, sans) ;
- \* les dates ;
- \* le lieu ;
- \* les observations ;
- \* le nom du responsable pédagogique ;

en consultant :

- le site Internet dès le 1er juin 2004 à l'adresse suivante :  
[www.ac-besancon.fr/paf](http://www.ac-besancon.fr/paf) ;
- le CD-ROM du plan académique de formation des personnels de l'éducation nationale.

(CD-ROM envoyé à chaque école, par voie postale, fin août / début septembre 2004)

**En vous souhaitant bonne lecture !**